

CERTIFICATION A L'ECHOGRAPHIE INTERVENTIONNELLE EN MPR

- La SOFMER et le COFEMER organisent en 2019-2020 une formation certifiante à l'échographie interventionnelle pour les médecins de MPR comportant deux parties :
 - **Formation initiale** : du 1er au 5 juillet 2019 à Lyon
 - **Pratique encadrée par un tutorat** : au moins 80 heures durant l'année 2019-2020, validée par un contrôle continu et un examen final
- Cette certification est ouverte aux internes de MPR, membres de l'AJMER, et aux médecins MPR, membres de la SOFMER, à jour de leur cotisation pour l'année en cours. Les candidats devront identifier dans leur région d'exercice un ou des tuteurs de formation agréés par le comité d'organisation.

Modalités d'inscription

- 30 médecins internes ou déjà qualifiés en MPR pourront participer à cette session.
- Les frais d'inscription sont de 200€ (internes), 400€ (MPR diplômé - inscription individuelle) ou de 1200€ (MPR diplômé - inscription institutionnelle). 120€ de frais de gestion sont à ajouter au montant des frais d'inscription.
- Le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de la SOFMER et doit être adressé **entre le 31 octobre 2018 et le 24 février 2019** à l'adresse : **secretariatsofmer@gmail.com**
- Votre inscription sera confirmée par la SOFMER en **mars/avril 2019**.